

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

ADMINISTRATION GENERALE

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS
N° 2018-033 À N° 2018-037**

Délibération : **12.2018.073**

Transmis en préfecture le :

12 décembre 2018

Séance du : **11 décembre 2018**

Compte-rendu affiché le **13 décembre 2018**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **5 décembre 2018**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès
JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,
Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian
ARNOUX, Marie-Paule GAY, Yves GAVault,
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale
ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER,
Bernard GUEDON, Stéphanie PATAUD, Jean-
Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette
PIERONI, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON,
Pascal BARD

Membres absents excusés à la séance :

Marylène MILLET, Odette BONTOUX, Isabelle
PICHERIT, Olivier BROSSEAU, Anne-Marie JANAS,
Aurélien CALLIGARO

Pouvoirs :

Marylène MILLET à Karine GUERIN, Odette
BONTOUX à Pascale ROTIVEL, Isabelle PICHERIT
à Mohamed GUOUGUENI, Olivier BROSSEAU à
Guillaume COUALLIER, Anne-Marie JANAS à
Roland CRIMIER, Aurélien CALLIGARO à Jean-
Philippe LACROIX

Membres absents à la séance :

François VURPAS

RAPPORTEUR : Monsieur Roland CRIMIER

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NUMERO D'ORDRE	DATE	TITRE	OBJET
2018-033	04/12/2018	OPERATIONS SPORT ETE 2018	Considérant que sur deux semaines durant l'été du 9 au 13 juillet 2018 et du 20 au 24 juillet 2018, différents clubs sont intervenus à la demande de la Ville pour animer ces semaines, la présente décision porte sur la répartition de 3174 € à ces clubs en fonction des actions menées.
2018-034	04/12/2018	Acte modificatif de la régie de recettes des droits de place	La décision porte sur une actualisation de la régie de recettes des droits de places relatives aux occupations commerciales du domaine public.
2018-035	04/12/2018	VVV 2017	Considérant la nature des projets 2017 et au regard des bilans des structures porteuses des activités, la présente décision précise la répartition de l'enveloppe de 2000 € entre les différents porteurs de projets.
2018-036	04/12/2018	VVV 2018	Considérant la nature des projets 2018 et au regard des bilans des structures porteuses des activités, la décision précise la répartition de l'enveloppe de 2 375 € entre les différents porteurs de projets.
2018-037	04/12/2018	Dépenses imprévues	La présente décision porte sur l'affectation du crédit du chapitre 020 "dépenses imprévues" à l'opération 399 " patrimoine" afin de réparer la rampe de l'escalier en pierres de la Chapelle de Beaunant détérioré par un conducteur de poids lourds pour un montant de 10 000 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL PREND ACTE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.